

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTES**

1. GOUMANISTO se réserve la possibilité de ne pas prendre en compte une commande pour quelque raison que ce soit, tenant en particulier, à un problème concernant le bon de commande reçu, une commande anormale, un problème prévisible concernant la livraison à effectuer. GOUMANISTO en informera l'acheteur le plus rapidement possible par tout moyen (e-mail, téléphone, télécopie directement auprès de l'acheteur).
2. Les factures sont payables au comptant, net et sans compensation, à la livraison. A défaut de paiement comptant ou à l'échéance fixée conformément à une stipulation particulière, écrite et formelle, l'acheteur sera redevable, d'office et sans mise en demeure préalable, d'un intérêt conventionnel de 12%. En cas de non-paiement de la facture dans les 30 jours de son échéance, elle sera d'office majorée de 15% avec un minimum de 250€ à titre de dommages-intérêts ainsi fixés forfaitairement et de commun accord pour le préjudice résultant de l'exécution tardive de l'obligation de paiement, et ce indépendamment des intérêts conventionnels ci-devant mentionnés et frais de justice éventuels et sans préjudice du droit de GOUMANISTO d'exiger une compensation plus élevée s'il fait preuve d'un dommage supérieur.
3. En cas de faillite, incapacité, suspension de paiement, dissolution ou modification de société, ou défaut de paiement d'une seule livraison, ou non-observation de ces conditions générales ou des conditions particulières, GOUMANISTO se réserve le droit, soit de résilier le contrat, soit de suspendre la livraison et, de toute façon, d'exiger le paiement immédiat de toutes les fournitures livrées.
4. Sauf en cas de livraison non conforme et/ou défectueuse, lorsque l'acheteur refuse de procéder à la réception des produits, les frais qui en découlent seront à sa charge. L'acheteur qui constate que des produits sont abîmés et/ou non conforme à la commande doit en informer GOUMANISTO par écrit en détaillant les manquements et ce dans un délai de 24 heures suivant la livraison des produits. Passé ce délai plus aucune réclamation ne sera admise.
5. Sauf en cas de manquement communiqué conformément à ces conditions générales, aucun produit ne sera repris, sauf stipulation expresse et écrite, et encore pour autant qu'ils soient restitués à GOUMANISTO immédiatement, indemnes, dans leurs emballages d'origine et s'ils ont été conservés dans les conditions adéquates.
6. En cas de livraison non conforme et/ou défectueuse, la responsabilité de GOUMANISTO sera limitée, au choix de l'acheteur, soit au remboursement du prix des produits en question soit au remplacement des produits non conformes et/ou défectueux et ce en excluant expressément toutes autres indemnités redevables du chef de dommage direct et indirect.

7. Les produits sont expédiés aux risques et périls de l'acheteur. A Tous les événements, de quelque nature qu'ils soient, échappant à la volonté de GOUMANISTO tels que notamment force majeure, sinistre, décision administrative ou arrêt des transports, grève de la poste constituent de convention expresse entre les parties, une cause de suspension ou d'extinction des obligations de GOUMANISTO, si l'événement se prolonge au-delà de trente jours. Cependant si GOUMANISTO se trouve dans l'impossibilité de respecter les délais prévus, GOUMANISTO s'engage à informer l'acheteur dans les meilleurs délais par tout moyen (e-mail, téléphone, télécopie ou directement auprès de l'acheteur). En tout état de cause, tout retard lié à la fourniture des produits pour les raisons mentionnées ci-dessus ne peut donner lieu à dommages et intérêts au profit de l'acheteur.
8. En case de litiges, seuls les tribunaux de Namur sont compétents. Seul le droit belge est applicable. Une dérogation à une ou plusieurs dispositions des conditions générales ne modifie pas la force obligatoire des autres.

### **CONDITIONS GENERALES D'ACHAT**

1. Le prix des produits est celui mentionné sur la commande ou, à défaut, conforme au prix de la dernière commande du même produit et ce prix ne pourra pas être augmenté par le fournisseur sans l'accord préalable de GOUMANISTO.
2. Toute facture est payable dans les 45 jours à compter du dernier événement suivant soit de la livraison des produits soit de la réception de la facture. A défaut de paiement conformément à cette échéance, GOUMANISTO sera redevable, sous réserve de mise en demeure préalable, d'un intérêt conventionnel fixe forfaitairement à 1% au dessus du taux de référence utilisé par la Banque Central Européenne tel que publié dans le Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'échéance de la facture.
3. Si la commande ne peut pas être livrée à temps par le fournisseur, celui-ci préviendra immédiatement GOUMANISTO et, à moins que les parties ne conviennent d'une nouvelle échéance de livraison, GOUMANISTO aura droit, sans préjudice de tout autre droit,
  - D'annuler la commande tardive ou de résilier le contrat, et le cas échéant, le fournisseur remboursera toute portion du prix payée par GOUMANISTO pour la commande annulée ou le contrat résilié, et
  - D'acheter à un tiers des produits de substitutions aux frais du fournisseur.
4. Le fournisseur s'engage à livrer les produits conformément :
  - aux dispositions de la commande en matière de qualité, de quantité et de délai ;

- aux dispositions des règlements et directives communautaires ou de toute autre dispositions légales ou réglementaires en vigueur en matières d'hygiène, d'étiquetage, de conditionnement, de présentation des denrées alimentaires, de traçabilité, de dénomination des produits, d'origine ou de provenance, de date de congélation ou de fabrication, de poids net, de liste d'ingrédients (y compris les additifs utilisés), de date limite de conservation ou de date limite d'utilisation optimale, ainsi qu'en matière de stockage et de transport; et
- aux principes et standards en vigueur dans le secteur en matière d'hygiène alimentaire de manière à optimiser leur conservation, leur fraîcheur et de préserver les produits contre l'action de l'action de la lumière, de l'air et d'autres agents extérieurs qui les altéreraient de quelque façon que ce soit.

Le fournisseur s'engage à indemniser GOUMANISTO de tous dommages, directs ou indirects, ou préjudices subis par GOUMANISTO liés à un quelconque manquement du fournisseur à la présente disposition.

5. GOUMANISTO n'est pas tenu d'accepter une livraison partielle des produits commandés.
6. Nonobstant la livraison, GOUMANISTO n'est pas considéré comme ayant accepté les produits tant que ceux-ci n'ont pas été vérifiés.
7. La propriété des produits achetés ainsi que tout risque de dommage ou de perte sera transmise à GOUMANISTO à la livraison de ceux-ci à moins que leur paiement ait déjà été effectué dans ce cas la propriété (mais pas les risques) sera transmise lors du paiement.
8. En case de litiges, seuls les tribunaux de Namur sont compétents. Seul le droit belge est applicable. Une dérogation à une ou plusieurs dispositions des conditions générales ne modifie pas la force obligatoire des autres.